



## COMpte Rendu ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE QUARTIER FAUBOURG D'ESQUERCHIN

<b>Date</b>	MARDI 19 DECEMBRE 2023
<b>Horaires</b>	19H00 – 21H00
<b>Lieu</b>	PAVILLON ROUX – SALLE DES FETES

### I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Mme Nora Cherki, adjointe déléguée aux quartiers « faubourg d'Esquerchin », « faubourg de Béthune », et au conseil municipal des enfants souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et invite les membres du conseil de quartier à se lever pour se présenter.

Après avoir présenté Julien Nonnon le nouveau chargé de la démocratie locale qui remplace Bernadette Capelle dans l'accompagnement des conseils de quartier, il est fait un rapide rappel des règles de nomination des membres de conseil de quartier ainsi qu'une présentation des effectifs du conseil de quartier du Faubourg d'Esquerchin.

### COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER D'ESQUERCHIN



	Par délibération	Actuellement
Membres « habitants »	10	10
Membres « association »	2	2
Membres « acteurs économiques »	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

Historique 2021-2022 :

2022 :

- Intégration de 3 membres lors du renouvellement partiel du 23.11.22 sur les 4 postes à renouveler.

2023 :

- 1 intégration

*Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale*

## II. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

### 1. Bilan d'activité 2022/2023

Pour débiter ce bilan d'activité, il est évoqué le travail mené au parc de l'enfant Jésus qui a permis au conseil de quartier de produire un recueil de proposition pour aménager le parc tout en préservant l'environnement. Sur ce point il est précisé que les propositions faites sont actuellement étudiées par les services de la ville.

#### BILAN D'ACTIVITE 2022/2023 DU CONSEIL DE QUARTIER



#### La mise en place de 2 déambulations au parc de l'enfant Jésus, dont une avec les services de la ville



Mais aussi, quelques idées d'aménagements : parcours santé, cheminement pour les vélos, de la signalétique, nichoirs à oiseaux...

*Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale*

En second point, les conseillers de quartier sont revenus sur la collecte citoyenne de déchets organisée le 13 mai. Il est notamment précisé que cette opération a mobilisé une quarantaine de personnes, dont des personnes d'autres conseils de quartier, de la MJC de Douai, et de Seacleaners. Au total, ils ont permis de récolter 69 kilos de déchet et 3 seaux de mégots. Face à la réussite de cet événement, il est évoqué le souhait du conseil de quartier de renouveler l'opération.

#### BILAN D'ACTIVITE 2022/2023 DU CONSEIL DE QUARTIER



#### L'organisation d'une action propreté,



*Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale*

Pour poursuivre, il est présenté la démarche menée par le conseil de quartier pour l'embellissement de la place Brossolette qui a permis d'aboutir à l'esquisse d'un projet. Cette dernière été déposée auprès des services de la ville il y a déjà quelques temps.

⇒ M le Maire précise que les services sont déjà très occupés, mais qu'une réflexion est actuellement en cours pour mieux répondre à ce type de projet proposé par des habitants, avec notamment le déploiement d'un budget participatif.

## BILAN D'ACTIVITE 2022/2023 DU CONSEIL DE QUARTIER



### L'organisation d'une déambulation place Brossolette avec l'adjoint de quartier (JM Dupire) et le directeur du service cadre de vie,



Avant de passer à la suite, il est demandé s'il est prévu de refaire la surface du parking ou de nombreux trous se forment régulièrement dus aux manœuvres des véhicules.

⇒ M le Maire répond que dès qu'un trou est signalé il est automatiquement rebouché et qu'avec les contraintes budgétaires il n'est pour le moment pas envisageable de faire un enrobé.

Enfin pour terminer ce bilan d'activités, il est listé l'ensemble des actions auxquelles ont participé les membres du conseil de quartier.

## BILAN D'ACTIVITE 2022/2023 DU CONSEIL DE QUARTIER



### Mais aussi...

- 8 Réunions de Conseil de quartier
- Création de 3 commissions (Sécurité, environnement et habitat)
- Cycle de formation sur la démocratie participative avec P. Norynberg
- Atelier sur l'attractivité résidentielle
- Réunion sur le plan local d'urbanisme avec Stéphanie Stiernon
- Participation à l'aménagement de la plaine de jeux
- 1 assemblée générale de renouvellement partiel des membres
- Rencontre des services cadre de vie et propreté avec le conseil de quartier Faubourg de Béthune
- Projet Fresquerchin
- Sortie au marché de Noël de Recklinghausen



Pour cette partie il est plus particulièrement mentionné, le projet Fresquerchin. Il est notamment précisé qu'il s'agit d'un projet de fresques réalisé par les habitants et financé dans le cadre de la politique de la ville. Piloté par le centre social d'Esquerchin, ce projet a permis de réaliser 3 fresques sur le quartier et de mobiliser au total une centaine de personnes sur les 9 ateliers menés tout au long de l'été.

Par ailleurs, il est demandé quelle est la finalité de l'étude sur l'attractivité résidentielle et dans quel délai il y aura un retour de l'atelier ?

- ⇒ Il est expliqué que cette étude doit permettre à la municipalité de mieux comprendre les besoins de la population en termes de logement et ainsi mieux choisir les projets des promoteurs. Si le rapport est actuellement en cours de rédaction, il est précisé que ce dernier fera l'objet d'une large diffusion et notamment auprès des conseils de quartier.

## 2. Diagnostic du quartier

Pour débiter le diagnostic, les membres du conseil de quartier présentent les atouts du quartier.

**DIAGNOSTIC DU QUARTIER PAR SON CONSEIL DE QUARTIER**

LES 8  
CONSEILS  
DE QUARTIER  
Le conseil de quartier

### Les atouts du quartier,

- Le pôle culturel et la salle des fêtes
- Le centre social
- Les écoles de proximité
- Les nombreux espaces de verdure, le parc de l'enfant Jésus et le jardin d'Esquerchin
- La proximité du centre ville et des villes aux alentours
- La propreté et le respect des consignes concernant les déchets ménagers
- Les commerces de proximité, la nouvelle boulangerie et le marché du dimanche matin
- La desserte en transport en commun
- L'offre de service et la maison de santé
- La voirie et le bon état des routes
- La mixité sociale
- Le tissu associatif dynamique
- Les nombreux parkings
- L'aménagement de la place Brossolette

*" Un quartier à la campagne, dans la ville "*



Un focus plus particulier est fait sur le centre social lors duquel il est rappelé que celui-ci accueille tous les usagers de 0 à 99 ans avec des activités adaptées aux besoins de chacun. En tant que centre social à haute qualité environnementale, le développement durable est au cœur des actions menées à l'instar du projet de jardin qui a pour ambition de mobiliser au-delà des habitants fréquentant le centre social. Il est également mis en avant l'action d'un groupe de 7 jeunes très motivés et impliqués qui travaillent actuellement à l'organisation d'un voyage humanitaire au Sénégal pour réparer une école.

A la question comment faire fonctionner un centre social qui n'est plus en quartier politique de la ville, le centre social répond qu'il va devoir trouver une nouvelle manière de travailler et aller chercher d'autres financements. Par ailleurs, il précise que c'est un sujet récent qui doit encore être travaillé et que la ville est à l'écoute des besoins du centre social.

Au sujet des écoles, il est remonté des problématiques de stationnement avec notamment des parents qui se garent sur le passage piéton rue Léonie Maiaux. Sur ce point M le Maire précise que la police municipale a pour ordre de verbaliser systématiquement mais que cette dernière ne peut pas être présente devant toutes les écoles. Aussi il est proposé que l'adjointe de quartier puisse se rapprocher des écoles pour remettre en place les « parents vigilants ».

Pour poursuivre le diagnostic, il est fait état des différents points de vigilances des membres du conseil de quartier.



Concernant les dépôts sauvages, M le Maire informe que les caméras mobiles qui vont prochainement arriver pourront être utilisées pour ce type de problématique, mais que dans un premier temps leur déploiement sera plutôt priorisé sur le secteur de la prison.

Sur l'extinction des éclairages, M le Maire précise que cette décision est nécessaire pour le budget de la commune et permet ainsi d'économiser un demi-million par an. L'objectif à terme est de passer l'ensemble des 9000 lampadaires en LED ce qui permettra de ne plus les éteindre la nuit. Il va être proposé au conseil municipal de doubler le budget prévu pour le remplacement des éclairages publics afin d'aller le plus vite possible.

Au sujet du parc de jeux, il est rappelé qu'il y a eu des temps de travail avec les habitants qui ont largement demandé que ce dernier reste ouvert. Celui-ci venant d'ouvrir, il est proposé de laisser passer un deuxième été afin d'observer comment vie ce lieu et le cas échéant envisager des solutions adaptées aux problématiques.

Pour la vitesse excessive, M le Maire informe de l'installation prochaine d'un dos d'âne rue des lilas et de deux coussins berlinois rue de Cuincy. De manière plus générale M le Maire explique que la vitesse

est un problème sur de nombreux axes dans la ville et que la municipalité installe une dizaine de système de ralentissement par an, soit un ou deux par an et par quartier.

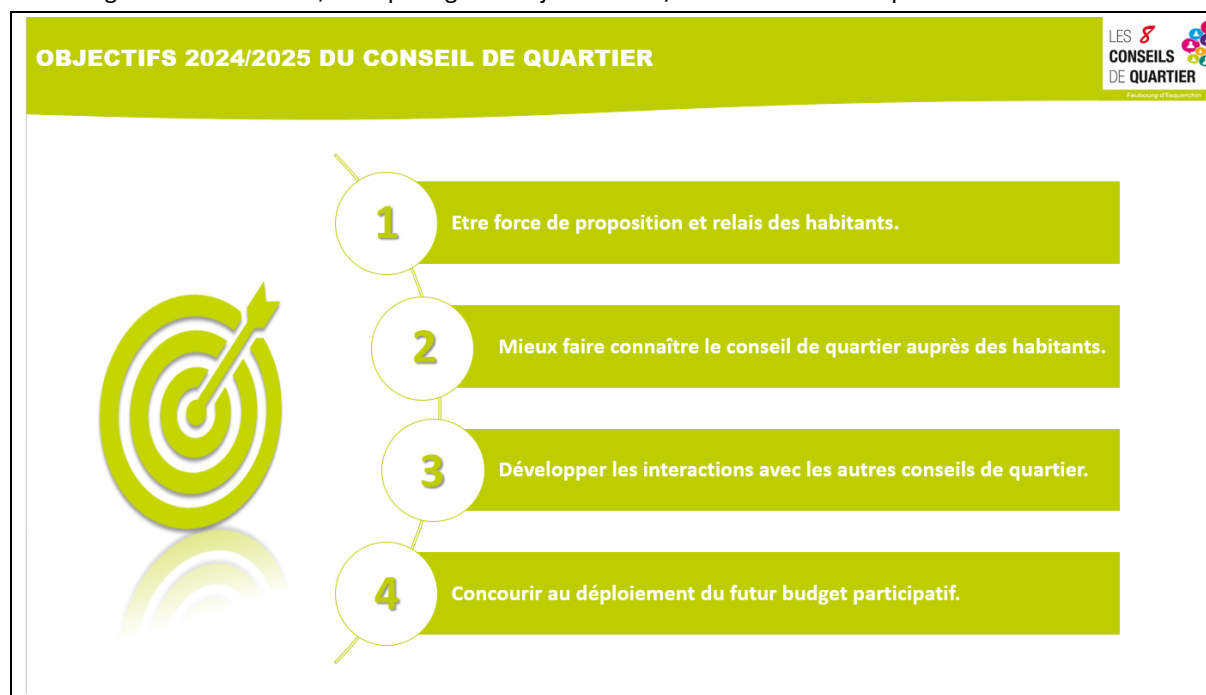
Dans la continuité de ces discussions sur la voirie, il est également évoqué :

- ⇒ un problème de positionnement d'un panneau stop rue Pagnol. Il est proposé que l'adjointe de quartier se rende sur place avec les services pour étudier la situation.
- ⇒ Le manque de place de stationnement sur la place Brossolette lors des enterrements. Sur ce point il est précisé qu'il n'y pas de possibilité d'augmenter le nombre de place de stationnement et que le parking derrière l'église appartient au diocèse qui décide seul de son utilisation.

Enfin pour terminer ce diagnostic, il est porté à connaissance un projet de composteur partagé qui va se déployer sur le quartier du Faubourg d'Esquerchin. L'idée est de travailler avec les habitants du quartier pour penser le projet avant d'aménager un espace dédié comme celui qui existe aux carrés Saint Pierre.

### 3. Objectifs 2022/2023

Enfin en guide de conclusion, il est partagé les objectifs 2024/2025 du conseil de quartier.



### III. ECHANGES AVEC LES HABITANTS

L'ensemble des échanges sont focalisés sur les problématiques autour de la prison et des lancers d'objets dans l'enceinte du centre pénitencier. Les habitants présents évoquent des tirs de mortier, des dégradations de véhicule, des personnes sur les toits des maisons... qui génèrent de l'anxiété chez les riverains.

Sur ce sujet M le Maire précise que la problématique s'est déplacée. Initialement recentrée sur la rue des Cityses elle se déporte désormais sur la rue Léonie Maiaux. Ce changement est notamment dû aux actions mises en place qui gênent « les lanceurs ». A son échelle la ville, dès que l'état aura donné son

autorisation, installera des caméras mobiles sur le secteur. Si la ville fait sa part, il est précisé que c'est un sujet qui doit être traité simultanément par tous les acteurs et pour lequel chacun doit prendre sa part de responsabilité. A ce titre une réunion doit se tenir au début de l'année 2024 pour mettre le sujet sur la table avec la préfecture et l'administration pénitentiaire afin d'établir un plan d'actions qui doit permettre d'apaiser la vie du quartier.

En attendant que cette réunion puisse se tenir, M le Maire rappelle que la posture à tenir en cas de troubles est d'appeler systématiquement le 17. Même si les forces de l'ordre ne pourront pas forcément se déplacer à chaque fois, cela permet d'avoir un enregistrement de la demande. Par ailleurs il est précisé que si les habitants ont des données précises permettant une identification, il faut transmettre les données rapidement à la police ou directement à M le Maire.

L'assemblée n'ayant plus de questions, M le Maire conclut cette assemblée générale en remerciant l'ensemble des personnes présentes et salue l'engagement de l'adjointe de quartier.